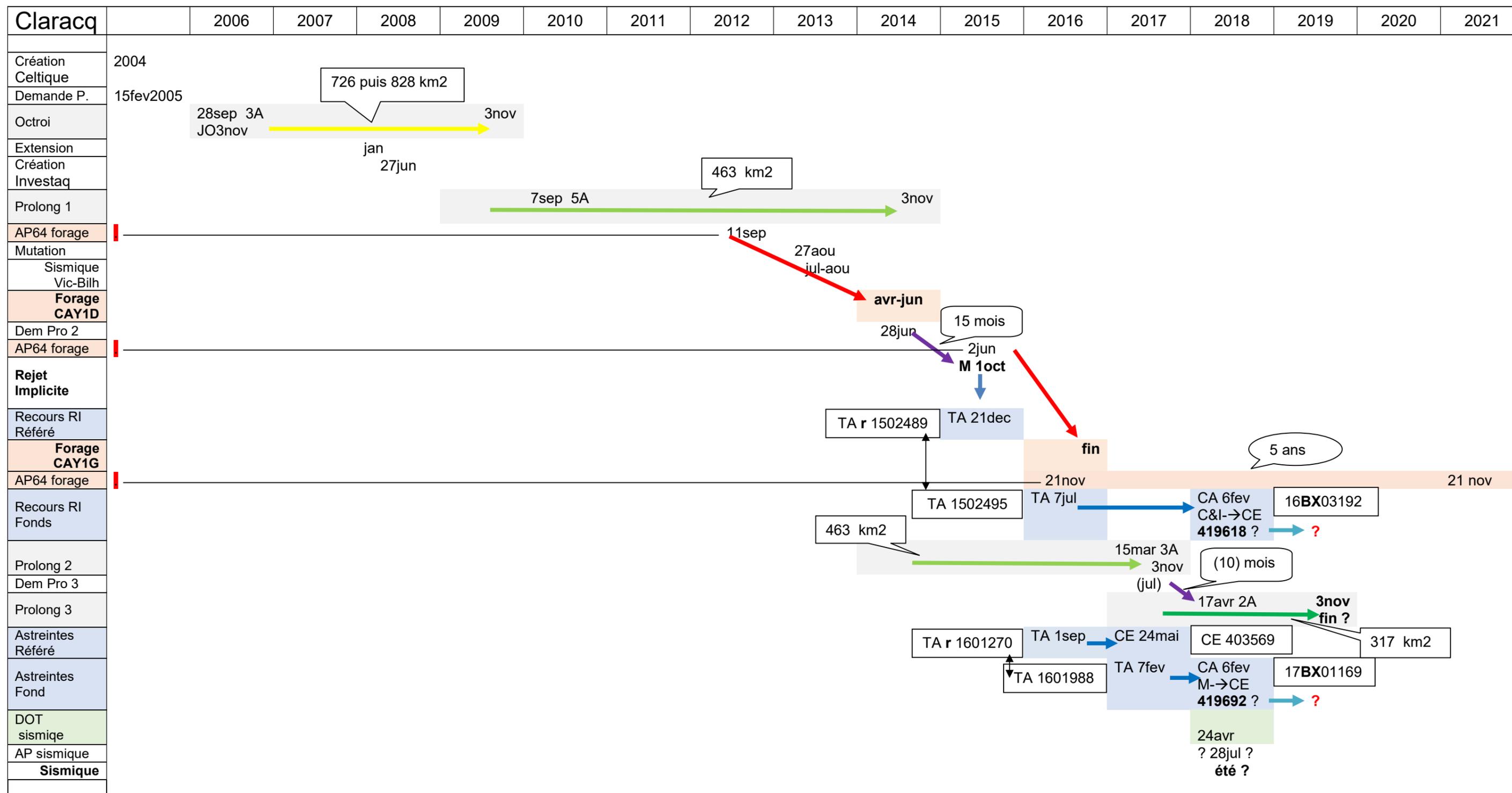


Synoptique du permis exclusif de recherches d'hydrocarbures n° 580 « Claracq » impactant actuellement les Pyrénées-Atlantiques (64) – à jour le 20 juin 2018 par AR asgv30



Légende

Cases grises périodes de validité ; flèches 1 jaune, 2 et 3 vert clair, 4 vert foncé **Cases roses** arrêtés préfectoraux et forages.

Cases bleues procédures juridiques **Cases vertes** arrêtés préfectoraux et sismique

A : ans, l'arrêté d'octroi ayant été publié au journal officiel du 3 novembre, toutes les prolongations se terminent un 3 novembre.

C&I : Celtique et Investaq

M : ministère en charge de l'Énergie et en co-charge des matières minérales énergétiques : MEDDE puis MEEM actuellement MTES

TA : Tribunal administratif de Pau 64

CA : Cour administrative d'appel de Bordeaux 33

DOT : déclaration d'ouverture de travaux (miniers) voir décret 2006-649 (DAOT : demande d'autorisation d'ouverture de travaux (miniers))

CE : Conseil d'État section du contentieux, Palais-Royal, Paris 75